



COMPTE-RENDU DE LA FORMATION SPECIALISEE DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2023

Cette Formation Spécialisée (FS) a eu lieu à Châteaulin.
Vous pouvez lire la déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques en cliquant [ici](#).

Suite aux liminaires des organisations syndicales, ces dernières interpellent le Président, Monsieur BROCARD, sur plusieurs sujets.

Depuis 3 ans, le Finistère est toujours dans l'attente de l'arrivée d'un médecin de prévention: M Brocart déplore l'absence de réponse de la part de la Direction Générale à ce sujet.

Une organisation syndicale regrette l'absence du Docteur LE BON (médecin intervenant dans le 35 et qui assure l'intérim pour le Finistère), en présentiel ou en visio, pour présenter un bilan et intervenir sur des points précis nécessitant un avis médical.

La nouvelle application GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers) est également abordée ; en effet, cette dernière a un impact très important sur les divers canaux mis à la disposition des usagers pour contacter les agent.e.s des Finances Publiques.

Suite à la lettre de relance reçue par les contribuables leur imposant de déclarer la situation de leurs biens immobiliers avant le 30 juin via internet, les accueils des Finances Publiques sont submergés, des centaines d'appels téléphoniques et des milliers de mails restent en attente de réponse !

1/ APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCES-VERBAL DU 9/02/2023 :

Approbation à l'unanimité par les organisations syndicales présentes.

2/ POINT SUR LA CAMPAGNE DUERP 2022/2023 :

Les chefs de services ont organisé une réunion avec leurs équipes pour aborder l'organisation du travail au sein de leurs services. Cette concertation se décompose en deux parties :

- Les conditions et l'organisation du travail au sein des équipes, ainsi que les améliorations mises en place
- Échanges avec les agent.e.s sur 7 thématiques :
 - *Environnement du travail,
 - *Organisation du travail,
 - *Relation du travail et la reconnaissance du travail,
 - *Équilibre vie privée/vie personnelle,

- *Les réorganisations,
- *Le télétravail,
- *Les risques biologiques ; vigilance prévention risque Covid.

A ce jour, Nelly BLAVEC, assistante de prévention , a recensé 34 fiches de recueil sur 49 par les chefs de service. Un rappel sera envoyé à ceux qui n'ont pas fourni ces documents. 468 lignes d'exposition apparaissent en 2023 dans ce document unique, contre 495 lignes l'an dernier. Madame Blavec précise qu'une nouvelle application: Prévaction sera mise en place en 2024.

3/ POINT BUDGET :

Le budget local de 2023 s'élève à 108 819 €,
la réserve de 9 %: 9 794 € ;
soit un budget local disponible de 99 025 €

Le budget régional de 2023 s'élève à 20 340 €,
la réserve de 9%:1 831 €,
soit un budget régional disponible de 18 509 €

Madame Blavec énumère les achats de matériels et présente les diverses formations réalisées ou qui seront proposées aux agents au cours de l'année 2023.

TABLEAU FICHE 3

La CGT invite les agents à s'inscrire aux formations proposées par la Formation Spécialisée. Les organisations syndicales s'interrogent sur la mise en place de futurs marchés nationaux qui entraîneront une perte d'autonomie dans le choix des formations et formateurs locaux, mais également sur une baisse de la qualité des prestations offertes jusqu'à présent.

L'ensemble des organisations syndicales approuve une augmentation de l'enveloppe du médecin de 6 000 euros pour l'achat de matériels spécifiques pour les agents (fauteuils spécifiques, matériels de bureau...) et demande la présentation d'un bilan une fois par an par le médecin .

La Direction évoque l'achat de rafraîchisseurs d'air dans les salles de pause des services du département.

6/FICHES DE SIGNALEMENT :

8 fiches de signalement sont comptabilisées depuis le début de l'année concernant un comportement inacceptable de la part d'usagers. On peut constater que 80 % de ces fiches sont rédigées par des agents d'accueil.

Au niveau national, 1 600 fiches de signalement ont été enregistrées en 2022.

La CGT rappelle que tout au long de l'année, afin de prévenir en matière de santé, de sécurité ou d'amélioration des conditions de travail, vous devez remplir le registre d'hygiène et sécurité et des conditions de travail ou les fiches de signalement que vous pouvez trouver sur Ulysse 29.

7/FICHES ACCIDENT :

4 fiches sont présentées : 3 fiches d'accidents du travail et 1 fiche d'accident de trajet.

8/FICHES CHS :

3 fiches sont évoquées.

9/QUESTIONS DIVERSES :

Suite à l'emménagement du service de la Paierie Départementale dans le bâtiment Chateaubriand à Brest dans le courant du mois de juin, une visite des locaux par les représentants des organisations syndicales est actée pour la rentrée.

L'installation des stores et volets au niveau de l'accueil à Chateaulin a bien été réalisée depuis un mois.

Les points 4: audit accueil Ty Nay et 5 : rapport de la visite ISST au SGC de Landerneau sont reportés à la prochaine séance de la formation spécialisée.

Vos experts et mandatés,
Sandrine KERVAREC- MABILEAU ET Christian ROBILLARD.

